



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**

**4 OCTOBRE 2016**

**PRÉSENTATION DU  
PROJET DE BUDGET 2017**

## 1. INTRODUCTION

## 2. LES CHIFFRES CLES DU PROJET DE BUDGET 2017

## 3. MONTANTS TOTAUX DU PROJET DE BUDGET 2017

## 4. LE PROJET DE BUDGET 2017

## 5. LES REVENUS

- 5.1 Impôts
- 5.2 Revenus des biens
- 5.3 Revenus divers
- 5.4 Parts à des recettes et contributions
- 5.5 Dédommagements collectivités publiques
- 5.6 Subventions et allocations
- 5.7 Subventions à redistribuer

## 6. LES CHARGES

- 6.1 Charges du personnel
- 6.2 Biens, services et marchandises
- 6.3 Intérêts passifs
- 6.4 Amortissements du patrimoine financier et du patrimoine administratif
- 6.5 Contributions à d'autres collectivités
- 6.6 Dédommagements à des collectivités publiques
- 6.7 Subventions accordées
- 6.8 Subventions redistribuées

## 7. LES INVESTISSEMENTS

## 8. CONCLUSION

## 1. INTRODUCTION

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Conseil administratif, j'ai le plaisir de vous présenter ce soir le projet de budget 2017, dernier budget présenté sous le modèle comptable harmonisé 1 (MCH1).

En effet, dès 2018 nous allons travailler avec le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2). Nous aurons un nouveau plan comptable plus détaillé et plus cohérent. Nous aurons une structure des états financiers plus proche de celle utilisée dans le secteur privé, avec pour but de générer des comptes et des budgets offrant une image plus fidèle de la structure financière de nos collectivités.

### Informations générales

Notre commune vit toujours une période d'investissements considérables liés à son développement démographique et urbanistique.

Certaines réalisations majeures telles que : le lac des Vernes, l'espace de vie enfantine de Monthoux, la réhabilitation du jardin botanique alpin, la transformation de l'école des Boudines et le déplacement du pavillon provisoire des Boudines à la promenade de Corzon sont terminées.

D'autres grands projets sont en cours de réalisation : les équipements publics des Vergers, à savoir l'école, ses deux salles de gymnastique, son espace restaurant scolaire et parascolaire et le centre scouts ; les espaces de vie enfantine de Cité Parc et des Vergers, le nouveau Jardin Robinson pour ne citer que les plus importants.

Nous avons d'autres projets planifiés et prévus dans le plan des investissements, tels que, la nouvelle Mairie, l'aménagement de la place des Cinq-Continents, l'agrandissement de la maison Vaudagne, la rénovation du restaurant de production de repas scolaires, sans oublier les rénovations lourdes des écoles des Champs-Fréchets, et de Livron.

Finalement, nous avons également des investissements planifiés de moindre envergure, mais l'addition de ceux-ci représentent des charges financières significatives.

Cette législature est donc également engagée dans de gros investissements.

En effet, notre plan des investissements tient compte d'investissements évalués à 593 millions, dont près de 228 millions (bruts 295 millions) sont votés et financièrement engagés. 253 millions sont planifiés et 112 millions sont des projets pour mémoire. Seule une partie de ces derniers sont financièrement estimés, les autres sont inscrits à titre d'information.

Nous devons également tenir compte dans nos plans financiers des charges et recettes de fonctionnement induites par l'évolution de notre parc administratif, par l'augmentation de notre population, par les prestations que nous, autorités communales, proposons à nos communiens meyrinois.

Notre important développement communal entraîne une augmentation significative de nos charges, tant au niveau des investissements qu'au niveau des frais de fonctionnement.

Le doublement de nos charges depuis les quinze dernières années est là pour nous le rappeler.

Il nous appartient donc, à nous, autorités communales, de nous responsabiliser et de prendre les bonnes décisions pour que notre développement se fasse de manière cohérente. Nous devons nous assurer qu'il se fasse en tenant compte de notre capacité financière, afin de pouvoir présenter ces prochaines années des budgets équilibrés, sans procéder à une augmentation démesurée de la fiscalité communale.

Je vous rappelle également que la réforme de la fiscalité des entreprises RIE 3 est en cours et devrait être engagée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 selon le projet de loi du Conseil fédéral.

Nous avons reçu des informations de l'Etat sur la projection financière des recettes fiscales en lien avec ce projet de loi. Nos recettes devraient diminuer de 3 millions de francs, en tenant compte de la péréquation intercommunale, soit de 3%.

Les autres projets de lois préalablement envisagés en même temps que la réforme de la RIE 3 soit, le projet de loi sur la fiscalité à la commune de domicile et le projet de loi sur la suppression de la taxe professionnelle sont remis à plus tard, afin d'observer les effets de la mise en vigueur de la RIE 3.

### **Projet de budget 2017**

Le projet de budget 2017 qui vous est présenté aujourd'hui, dépasse pour la première fois les 100 millions de francs.

Nos charges communales ont doublé depuis 2001 où elles se montaient à quelque 52 millions de francs. Le budget 2017 que nous vous soumettons ce soir est équilibré puisqu'il laisse apparaître un léger boni de CHF 174'313, mais ne tient pas compte des conséquences du vote du 25 septembre sur le prix des repas scolaires. Nous devons déposer un amendement à ce sujet qui sera présenté le 3 novembre, lors de notre dernière commission liée au projet de budget 2017.

Nous vous rappelons qu'un budget se construit en fonction des prestations actuelles. C'est-à-dire, les prestations votées par le Conseil municipal. Ces prestations sont à ce titre obligatoires, et il apparaît raisonnable que le Conseil administratif s'engage à en assurer la continuité.

Il est bien évident que ces prestations peuvent être modifiées, supprimées ou diminuées. De nouvelles prestations peuvent également être proposées. Il appartient au Conseil administratif et au Conseil municipal de faire ces propositions.

Dans le cas où des prestations seraient réduites ou supprimées, la mise en œuvre de ces décisions doit se faire en respectant le cadre légal, tant au niveau des contrats de tiers que des contrats du personnel concerné par ces réductions ou suppressions de prestations. La mise en œuvre d'une telle décision prend donc un certain temps.

Il n'est pas inutile de rappeler que de telles décisions doivent se prendre en tenant compte des intérêts des communiens et pas sous le coup de l'émotion.

Le projet de budget qui vous est proposé ce soir est donc construit en fonction des prestations connues à ce jour et s'est réalisé en trois étapes.

Comme chaque année, nous préparons d'abord le budget basé sur les prestations actuelles, en analysant l'impact de celles-ci sur l'année à venir.

Dans un second temps, les services présentent les besoins supplémentaires pour le projet de budget en complétant des fiches idoines qui sont ensuite analysées par le Conseil administratif. Celles-ci sont soit des demandes de maintien de prestations actuelles, mais dont la hausse est nécessaire au vu de l'évolution en cours, soit de nouvelles prestations. Ces demandes peuvent également être des diminutions ou suppressions de prestations.

Le Conseil administratif analyse collégalement l'ensemble des demandes et décide si les demandes sont refusées, reportées ou modifiées.

Nous vous présentons donc aujourd'hui un projet de budget, dont la hausse des charges s'élève à CHF 6 millions. Pour rappel, ce projet inclut l'ouverture partielle, dès septembre 2017, des nouveaux espaces de vie enfantine et l'engagement du personnel concerné. Les 6 millions de hausses de charges sont liées pour 5.5 millions à la continuité des prestations et le solde de l'écart est lié à des demandes de hausse de prestations ou de nouvelles prestations.

## 2. LES CHIFFRES CLES DU PROJET DE BUDGET 2017

### FONCTIONNEMENT

Revenus	105'132'298
Charges de fonctionnement	-92'153'801
Amortissement du patrimoine administratif	-12'804'184
<b>Excédent de recettes</b>	<b>174'313</b>

### INVESTISSEMENTS

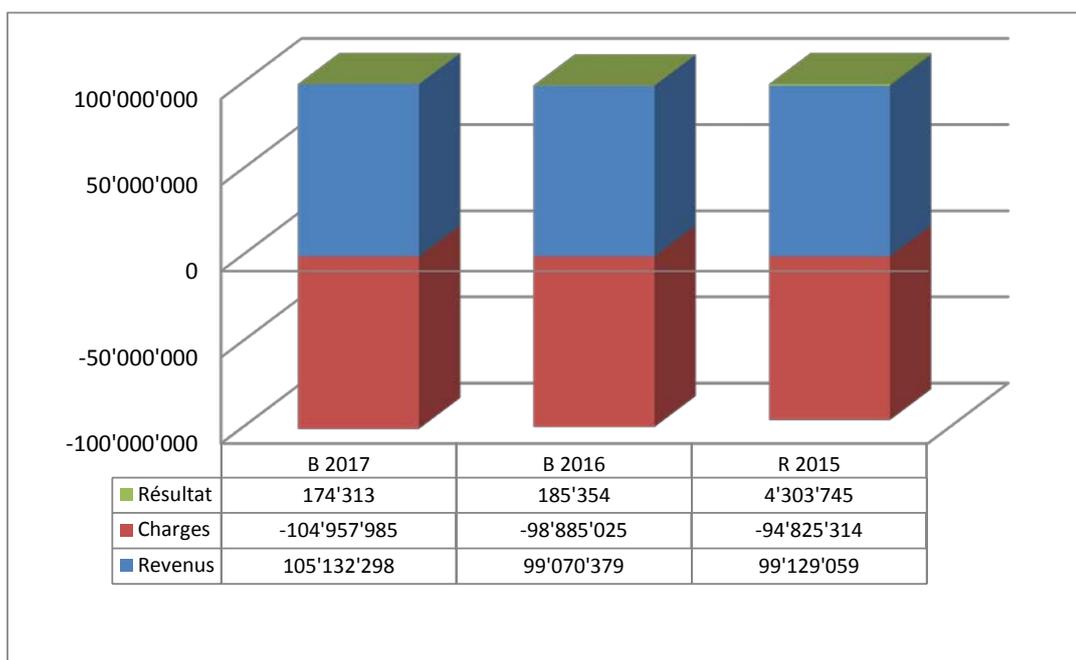
Investissements	-73'467'593
Recettes d'investissements	21'641'696
<b>Investissements nets</b>	<b>-51'825'897</b>

### FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Par l'amortissement du patrimoine administratif	12'804'184
Par l'excédent de recettes	174'313
Par l'emprunt	38'847'400
<b>Financement total</b>	<b>51'825'897</b>

## 3. MONTANTS TOTAUX DU PROJET DE BUDGET 2017

Le projet de budget 2017 affiche une augmentation des charges de 6% par rapport au budget 2016 et une augmentation de 11% par rapport aux comptes 2015. Les revenus sont en augmentation de 6% par rapport au budget 2016 et de 6% par rapport aux comptes 2015. Ce projet de budget laisse apparaître un excédent de revenus de CHF 174'313.



#### 4. LE PROJET DE BUDGET 2017

Comptes	Désignation du compte	Variation B17-B16		Variation B17-R15		Budget PB 2017	Budget 2016	Réal 2015
		CHF	%	CHF	%			
<b>4</b>	<b>REVENUS</b>	<b>6'061'919</b>	<b>6%</b>	<b>6'003'238</b>	<b>6%</b>	<b>105 132 298.00</b>	<b>99 070 379.00</b>	<b>99 129 059.62</b>
<b>40</b>	<b>IMPOTS</b>	<b>2'898'629</b>	<b>3%</b>	<b>2'935'042</b>	<b>3%</b>	<b>88 588 162.00</b>	<b>85 689 533.00</b>	<b>85 653 120.47</b>
400	IMPOTS SUR LE REVENU ET LA FORTUNE	2'688'704	5%	3'178'175	6%	52 488 704.00	49 800 000.00	49 310 529.34
401	IMPOTS SUR LE BENEFICE ET CAPITAL	-87'012	0%	1'053'461	5%	21 112 988.00	21 200 000.00	20 059 526.63
406	IMPOTS SUR LES CHIENS	0	+++ %	-638	-100%	0.00	0.00	637.50
408	FONDS DE PEREQ. FIN. INTERCOMMUNALE	296'437	11%	163'148	6%	2 985 470.00	2 689 033.00	2 822 322.00
409	TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE	500	0%	-1'459'105	-11%	12 001 000.00	12 000 500.00	13 460 105.00
<b>42</b>	<b>REVENUS DES BIENS</b>	<b>367'228</b>	<b>12%</b>	<b>274'727</b>	<b>8%</b>	<b>3 555 219.00</b>	<b>3 187 991.00</b>	<b>3 280 492.07</b>
420	AVOIRS A VUE	0	+++ %	-1'854	-100%	0.00	0.00	1 854.40
421	CREANCES	0	+++ %	-59'893	-100%	0.00	0.00	59 893.20
422	CAPITAUX DU PF	500	2%	-6'628	-17%	31 520.00	31 020.00	38 148.35
423	REVENUS IMMEUBLES DU PF	104'440	21%	163'657	38%	597 856.00	493 416.00	434 198.95
424	GAINS COMPTABLES S/PLACEM. P.F.	0	+++ %	-211'566	-100%	0.00	0.00	211 565.50
426	PARTICIPATIONS DU PA	0	+++ %	-8	0%	72 600.00	72 600.00	72 607.50
427	REVENUS IMMEUBLES DU PA	248'288	10%	418'885	18%	2 759 243.00	2 510 955.00	2 340 358.00
429	AUTRES REVENUS	14'000	18%	-27'866	-23%	94 000.00	80 000.00	121 866.17
<b>43</b>	<b>REVENUS DIVERS</b>	<b>1'635'726</b>	<b>18%</b>	<b>2'143'122</b>	<b>25%</b>	<b>10 684 181.00</b>	<b>9 048 455.00</b>	<b>8 541 058.83</b>
431	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS	51'270	22%	10'196	4%	283 270.00	232 000.00	273 074.13
434	REDEV. D'UTILISATION, PREST. SERVIC	953'242	20%	961'420	20%	5 777 642.00	4 824 400.00	4 816 222.46
435	VENTES DE MARCHANDISES	71'400	6%	196'905	18%	1 283 600.00	1 212 200.00	1 086 695.17
436	DEDOMMAGEMENTS DE TIERS	-214'710	-26%	-251'329	-29%	621 300.00	836 010.00	872 629.10
437	AMENDES	-64'000	-6%	107'351	11%	1 056 000.00	1 120 000.00	948 648.91
438	PREST. EFFECTUÉES PAR PERSO. COLLEC	1'187'369	+++ %	1'187'369	+++ %	1 187 369.00	0.00	0.00
439	AUTRES CONTRIBUTIONS	-348'845	-42%	-68'789	-13%	475 000.00	823 845.00	543 789.06
<b>44</b>	<b>PARTS RECETTE/CONTRIB. SANS AFFECT.</b>	<b>211'866</b>	<b>109%</b>	<b>186'899</b>	<b>85%</b>	<b>406 866.00</b>	<b>195 000.00</b>	<b>219 967.20</b>
440	PART A DES RECETTES FEDERALES	0	+++ %	-16'317	-77%	5 000.00	5 000.00	21 316.70
441	PARTS A DES RECETTES CANTONALES	0	+++ %	-8'651	-4%	190 000.00	190 000.00	198 650.50
444	CONTRIBUTIONS CANTONALES	211'866	+++ %	211'866	+++ %	211 866.00	0.00	0.00
<b>45</b>	<b>DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUB</b>	<b>854'970</b>	<b>123%</b>	<b>480'780</b>	<b>45%</b>	<b>1 548 170.00</b>	<b>693 200.00</b>	<b>1 067 390.45</b>
452	DEDOMMAGEMENTS - COMMUNES	854'970	123%	480'780	45%	1 548 170.00	693 200.00	1 067 390.45
<b>46</b>	<b>SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS</b>	<b>90'000</b>	<b>35%</b>	<b>67'574</b>	<b>24%</b>	<b>346 200.00</b>	<b>256 200.00</b>	<b>278 625.60</b>
460	SUBV. ET ALLOC. - CONFEDERATION	0	+++ %	0	+++ %	3 000.00	3 000.00	3 000.00
461	SUBV. ET ALLOC. - CANTONS	80'000	215%	49'958	74%	117 200.00	37 200.00	67 242.00
462	SUBV. DU FONDS INTERCOMMUNAL	0	+++ %	-12'601	-100%	0.00	0.00	12 600.85
469	AUTRES SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	10'000	5%	30'217	15%	226 000.00	216 000.00	195 782.75
<b>47</b>	<b>SUBVENTIONS A REDISTRIBUER</b>	<b>3'500</b>	<b>+++ %</b>	<b>-84'905</b>	<b>-96%</b>	<b>3 500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>88 405.00</b>
471	SUBV. A REDISTRIBUER - CANTONS	3'500	+++ %	95	3%	3 500.00	0.00	3 405.00
472	SUBV A REDIST. COMMUNES	0	+++ %	-85'000	-100%	0.00	0.00	85 000.00
475	SUBV. A REDISTR. - INSTIT. PRIVEES	0	+++ %	0	+++ %	0.00	0.00	0.00

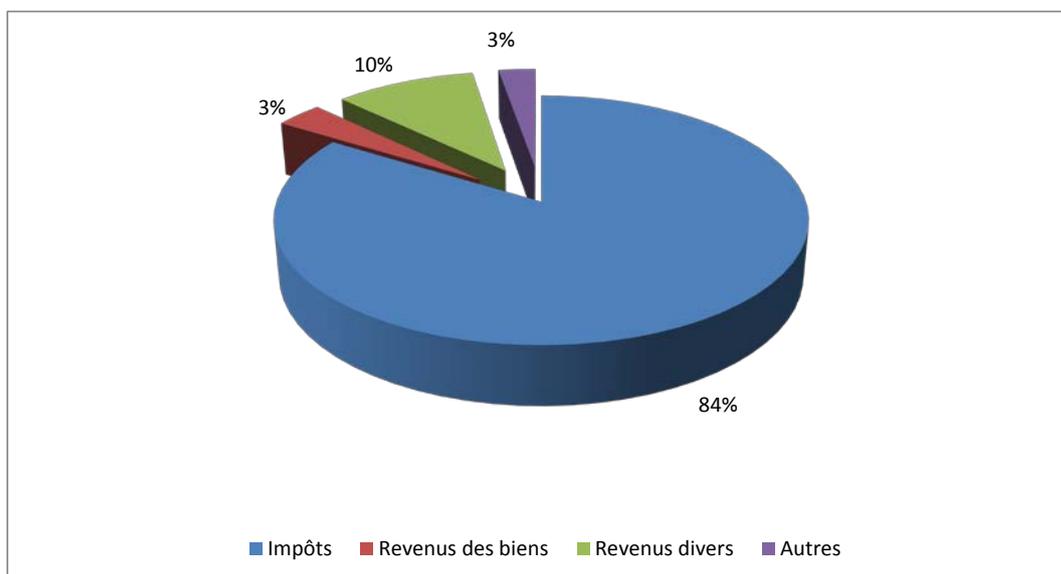
#### 4. LE PROJET DE BUDGET 2017 (SUITE)

Comptes	Désignation du compte	Variation B17-B16		Variation B17-R15		Budget PB	Budget □	Réel
		CHF	%	CHF	%	2017	2016	2015
<b>3</b>	<b>C H A R G E S</b>	<b>-6'072'960</b>	<b>-6%</b>	<b>-10'132'671</b>	<b>-11%</b>	<b>104 957 985.00</b>	<b>98 885 025.00</b>	<b>94 825 314.21</b>
<b>30</b>	<b>CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>-4'005'927</b>	<b>-10%</b>	<b>-7'305'153</b>	<b>-19%</b>	<b>45 930 020.00</b>	<b>41 924 093.00</b>	<b>38 624 867.26</b>
300	AUTORITES ET COMMISSIONS	-21'000	-4%	29'965	5%	541 393.00	520 393.00	571 357.50
301	TRAITEMENT DU PERSONNEL	-3'093'643	-10%	-5'395'257	-18%	34 737 693.00	31 644 050.00	29 342 435.80
303	ASSURANCES SOCIALES	-296'218	-10%	-602'367	-23%	3 232 330.00	2 936 112.00	2 629 963.20
304	CAISSE DE PENSION ET PREVOYANCE	-335'777	-9%	-742'557	-22%	4 149 023.00	3 813 246.00	3 406 466.30
305	ASSURANCES MALADIE, ACCIDENTS	-235'923	-12%	-525'222	-32%	2 176 481.00	1 940 558.00	1 651 258.56
306	PRESTATIONS EN NATURE	-5'456	-3%	-29'157	-19%	182 940.00	177 484.00	153 783.43
307	PRESTATIONS AUX PENSIONNES	-43'600	-16%	-29'443	-11%	309 600.00	266 000.00	280 157.00
308	PERSONNEL INTERIMAIRE	0	+++ %	-28'238	-1602%	30 000.00	30 000.00	1 762.40
309	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	25'690	4%	17'123	3%	570 560.00	596 250.00	587 683.07
<b>31</b>	<b>BIENS SERVICES MARCHANDISES</b>	<b>-1'296'310</b>	<b>-7%</b>	<b>-2'490'794</b>	<b>-14%</b>	<b>20 128 155.00</b>	<b>18 831 845.00</b>	<b>17 637 360.71</b>
310	FOURN. DE BUREAU IMPRIMES PUB.	-66'200	-5%	-199'408	-18%	1 317 985.00	1 251 785.00	1 118 576.55
311	MOBILIER MACHINE VEHICULE MATERIEL	-55'670	-6%	-15'606	-2%	920 010.00	864 340.00	904 403.61
312	EAU ENERGIE COMBUSTIBLES	-474	0%	-145'844	-5%	2 832 835.00	2 832 361.00	2 686 990.80
313	ACHATS FOURNITURES ET MARCHANDISES	-40'165	-3%	-62'451	-4%	1 477 165.00	1 437 000.00	1 414 714.00
314	ENTRETIEN IMMEUBLES PAR DES TIERS	-710'052	-18%	-804'828	-21%	4 589 864.00	3 879 812.00	3 785 036.32
315	ENTRETIEN MOBILIERS PAR DES TIERS	-71'410	-11%	-132'660	-24%	695 810.00	624 400.00	563 149.59
316	LOYER FERMAGE REDEV. D'UTILISATION	122'700	21%	82'788	15%	455 300.00	578 000.00	538 088.42
317	DEDOMMAGEMENTS	15'940	4%	-194'365	-83%	428 080.00	444 020.00	233 714.58
318	HONORAIRES ET PRESTATIONS SERVICE	-593'720	-10%	-1'033'788	-18%	6 826 902.00	6 233 182.00	5 793 113.74
319	FRAIS DIVERS	102'741	15%	15'369	3%	584 204.00	686 945.00	599 573.10
<b>32</b>	<b>INTERETS PASSIFS</b>	<b>228'700</b>	<b>70%</b>	<b>-35'081</b>	<b>-57%</b>	<b>96 300.00</b>	<b>325 000.00</b>	<b>61 218.86</b>
320	ENGAGEMENTS COURANTS	-1'300	+++ %	-348	-37%	1 300.00	0.00	952.20
322	DETTES A MOYEN & LONG TERMES	230'000	71%	-34'733	-58%	95 000.00	325 000.00	60 266.66
<b>33</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>28'573</b>	<b>0%</b>	<b>2'048'326</b>	<b>13%</b>	<b>13 424 184.00</b>	<b>13 452 757.00</b>	<b>15 472 509.57</b>
330	PATRIMOINE FINANCIER	920'000	60%	2'734'602	82%	620 000.00	1 540 000.00	3 354 602.22
331	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	-891'427	-7%	-686'277	-6%	12 804 184.00	11 912 757.00	12 117 907.35
<b>34</b>	<b>CONTRIBUT.A D'AUTRES COLLECTIVITES</b>	<b>-462'337</b>	<b>-5%</b>	<b>-647'253</b>	<b>-7%</b>	<b>9 676 676.00</b>	<b>9 214 339.00</b>	<b>9 029 423.18</b>
341	PEREQUATION FINANC. INTERCOMMUNALE	-589'692	-32%	-388'859	-19%	2 444 518.00	1 854 826.00	2 055 659.00
346	COMPENSATION COMMUNES FRANCAISES	127'355	2%	-258'394	-4%	7 232 158.00	7 359 513.00	6 973 764.18
<b>35</b>	<b>DEDOMMAGEMENTS COLLECTIV. PUBLIQUES</b>	<b>-465'939</b>	<b>-6%</b>	<b>-1'239'827</b>	<b>-19%</b>	<b>7 887 212.00</b>	<b>7 421 273.00</b>	<b>6 647 385.49</b>
351	DEDOMMAGEMENTS - CANTONS	-51'461	-1%	-604'308	-17%	4 137 971.00	4 086 510.00	3 533 662.74
352	DEDOMMAGEMENTS - COMMUNES	-414'478	-12%	-635'518	-20%	3 749 241.00	3 334 763.00	3 113 722.75
<b>36</b>	<b>SUBVENTIONS ACCORDEES</b>	<b>-96'220</b>	<b>-1%</b>	<b>-547'794</b>	<b>-8%</b>	<b>7 811 938.00</b>	<b>7 715 718.00</b>	<b>7 264 144.14</b>
361	SUBV. ACCORDEES - CANTONS	81'914	31%	10'149	5%	183 450.00	265 364.00	193 598.85
362	SUBV. ACCORDEES - COMMUNES	0	+++ %	0	+++ %	0.00	0.00	0.00
363	PROPRES ETABLISSEMENTS	0	+++ %	-3'000	-20%	18 000.00	18 000.00	15 000.00
365	INSTITUTIONS PRIVEES	-211'334	-4%	-538'297	-11%	5 276 450.00	5 065 116.00	4 738 153.13
366	PERSONNES PHYSIQUES	105'500	6%	48'029	3%	1 564 438.00	1 669 938.00	1 612 466.86
367	ETRANGER	-72'300	-10%	-64'675	-9%	769 600.00	697 300.00	704 925.30
<b>37</b>	<b>SUBVENTIONS REDISTRIBUEES</b>	<b>-3'500</b>	<b>+++ %</b>	<b>84'905</b>	<b>96%</b>	<b>3 500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>88 405.00</b>
375	INSTITUTIONS PRIVEES	-3'500	+++ %	84'905	96%	3 500.00	0.00	88 405.00
	<b>TOTAL GENERAL</b>							
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>6'061'919</b>	<b>6%</b>	<b>6'003'238</b>	<b>6%</b>	<b>105 132 298.00</b>	<b>99 070 379.00</b>	<b>99 129 059.62</b>
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>-6'072'960</b>	<b>-6%</b>	<b>-10'132'671</b>	<b>-11%</b>	<b>104 957 985.00</b>	<b>98 885 025.00</b>	<b>94 825 314.21</b>
	<b>Δ</b>					<b>174 313.00</b>	<b>185 354.00</b>	<b>4 303 745.41</b>

## 5. LES REVENUS

Les recettes de fonctionnement pour le projet de budget 2017 s'élèvent à CHF 105'132'298, soit de CHF 6'061'919 ou 6% supérieures au budget 2016 (R2015 : CHF 99'129'060).

NN nature		B 2017	B 2016	R 2015	Variation B2017/B2016	Variation B2017-R2015
40	Impôts	88'588'162	85'689'533	85'653'120	2'898'629	2'935'042
		84%	86%	86%	3%	3%
42	Revenus des biens	3'555'219	3'187'991	3'280'492	367'228	274'727
		3%	3%	3%	12%	8%
43	Revenus divers	10'684'181	9'048'455	8'541'059	1'635'726	2'143'122
		10%	9%	9%	18%	25%
44	Part à des recettes et contributions	406'866	195'000	219'967	211'866	186'899
		0%	0%	0%	109%	85%
45	Dédommagements coll. publiques	1'548'170	693'200	1'067'390	854'970	480'780
		1%	1%	1%	123%	45%
46	Subventions et allocations	346'200	256'200	278'626	90'000	67'574
		0%	0%	0%	35%	24%
47	Subventions à redistribuer	3'500	0	88'405	3'500	-84'905
		0%	0%	0%	+++%	-96%
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>105'132'298</b>	<b>99'070'379</b>	<b>99'129'060</b>	<b>6%</b>	<b>6%</b>



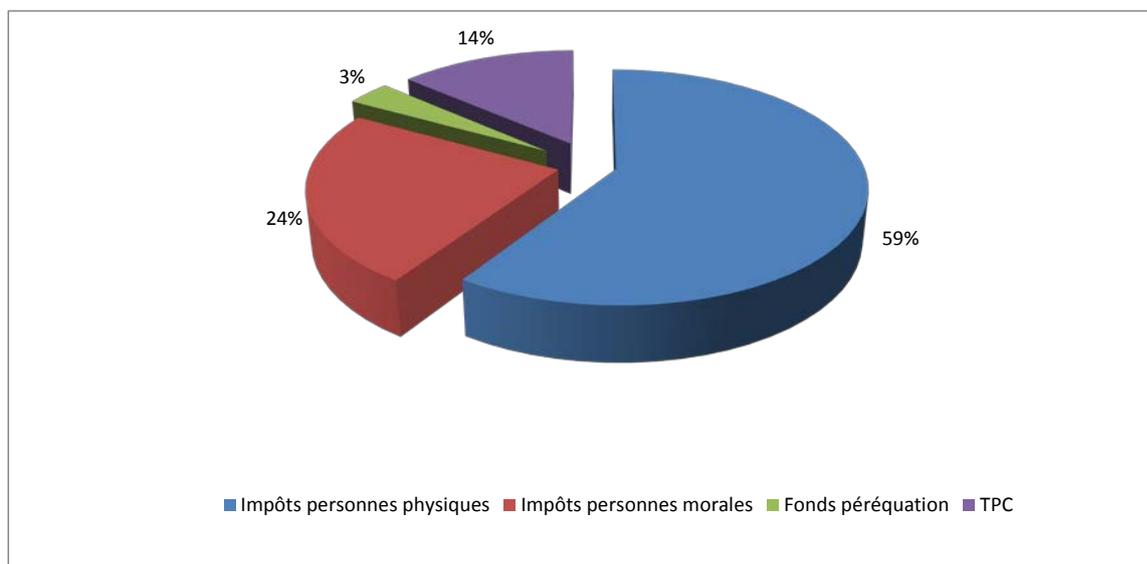
## 5.1 Impôts - 40

Les recettes fiscales s'élèvent à CHF 88'588'162 et représentent le 84% des revenus de la Commune, en augmentation de CHF 2'898'629, soit de 3% par rapport au budget 2016 (R2015 : CHF 85'653'120).

La base estimative pour les prévisions fiscales 2017 produites par l'Etat est l'année fiscale 2014 (nombre de contribuables, montant de l'impôt). Pour son estimation, l'Etat prend en compte le PIB augmenté d'un coefficient de fiscalité. Il tient également compte d'autres éléments comme la modification du taux de part privilégiée, voire des phénomènes démographiques.

La taxe professionnelle reste pratiquement au même niveau qu'en 2016.

NNN nature		B 2017	B 2016	R 2015	Variation B2017/B2016	Variation B2017/R2015
400	Impôts personnes physiques	52'488'704	49'800'000	49'310'529	2'688'704	3'178'175
		59%	58%	58%	5%	6%
401	Impôts personnes morales	21'112'988	21'200'000	20'059'527	-87'012	1'053'461
		24%	25%	23%	0%	5%
408	Fonds péréquation	2'985'470	2'689'033	2'822'322	296'437	163'148
		3%	3%	3%	11%	6%
409	TPC	12'001'000	12'000'500	13'460'105	500	-1'459'105
		14%	14%	16%	0%	-11%
406	Impôts sur les chiens	0	0	638	0	-638
		0%	0%	0%	+++%	-100%
	<b>TOTAL FISCALITE</b>	<b>88'588'162</b>	<b>85'689'533</b>	<b>85'653'120</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>



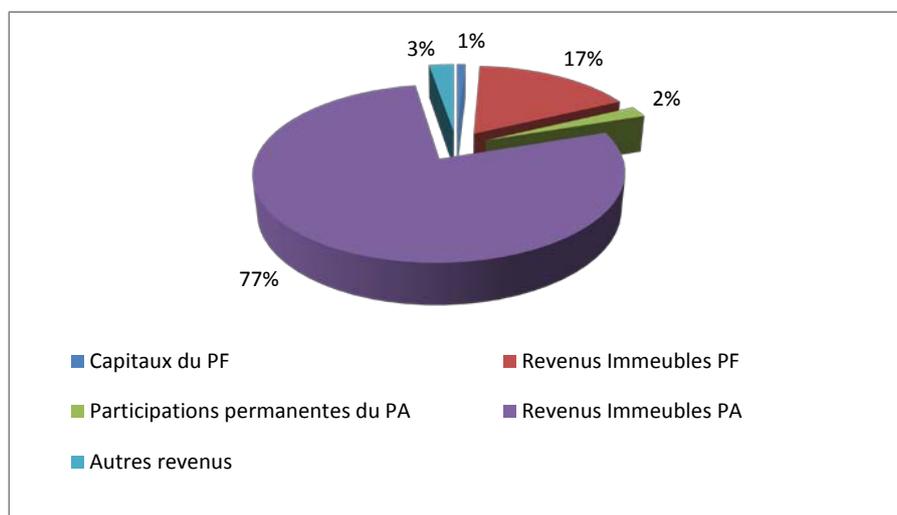
## 5.2 Revenus des biens - 42

Le montant total de la rubrique s'élève à CHF 3'555'219, soit un écart favorable de 12% ou CHF 367'228 par rapport au budget 2016; (R2015 : CHF 3'280'492)

Les principaux éléments liés à l'écart favorable sont :

- Il n'y a plus d'intérêts rémunérateurs sur les avoirs à vue et sur les créances.
- Une augmentation des revenus d'immeubles du PF de CHF 104'440, liée principalement aux transferts de lignes entre revenus du PA et du PF (corrections comptables) pour CHF 81'100, des nouveaux droits de superficie des Vergers (Polygone, Equilibre, Fondation Nouveau Meyrin) pour CHF 85'100 et des diminutions des droits de superficie du 280 route de Meyrin pour CHF 33'600 pour 6 mois et de Vaudagne 13 (maison Mani) pour CHF 31'000 (départ de M. Mani au printemps 2017) ;
- Une hausse des revenus d'immeubles du PA de CHF 248'288, liée principalement à l'augmentation de la rétrocession annuelle SIG pour CHF 200'000, l'ajustement des loyers des concierges de CHF 32'679, des nouvelles lignes pour les macarons du personnel de CHF 42'000 ainsi que pour la politique de mobilité externe de CHF 58'000 et une diminution liée aux transferts de lignes en revenus d'immeubles du PF pour CHF 81'100 (corrections comptables) pour le solde;
- Une augmentation des autres revenus qui concerne la récupération des actes de défaut de biens pour CHF 14'000.

NNN nature		B 2017	B 2016	R 2015	Variation B2017/B2016	Variation B2017-R2015	Variation B2017/B2016	Variation B2017-R2015
420	Avoirs à vue	0	0	1'854	0	-1'854	+++%	-100%
421	Créances	0	0	59'893	0	-59'893	+++%	-100%
422	Capitaux du PF	31'520	31'020	38'148	500	-6'628	2%	-17%
423	Revenus Immeubles PF	597'856	493'416	434'199	104'440	163'657	21%	38%
424	Gain comptable sur placement PF	0	0	211'566	0	-211'566	+++%	-100%
426	Participations permanentes du PA	72'600	72'600	72'608	0	-8	0%	0%
427	Revenus Immeubles PA	2'759'243	2'510'955	2'340'358	248'288	418'885	10%	18%
429	Autres revenus	94'000	80'000	121'866	14'000	-27'866	18%	-23%
	<b>TOTAL DES REVENUS DES BIENS</b>	<b>3'555'219</b>	<b>3'187'991</b>	<b>3'280'492</b>	<b>367'228</b>	<b>274'727</b>	<b>12%</b>	<b>8%</b>



### 5.3 Revenus divers - 43

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 10'684'181, soit un écart favorable de 18% ou de CHF 1'635'726 par rapport au budget 2016 (R2015 : CHF 8'541'059).

Les principaux éléments de cette hausse sont :

- Une hausse de CHF 51'270 des émoluments administratifs, liée au regroupement de l'état civil Meyrin-Mandement.
- Un écart favorable de CHF 953'242 de la rubrique redevances d'utilisation et prestation de service, lié notamment à l'augmentation de la billetterie du TFM pour CHF 52'200, l'augmentation de la participation aux séjours balnéaires et autres activités des aînés pour CHF 25'000, la hausse des renouvellements de concessions de CHF 15'000 pour les cimetières, la convention avec Satigny pour la mise à disposition du personnel CMS pour CHF 38'000, la hausse des frais d'écologie pour les espaces de vie enfantine CHF 430'900 (ouvertures partielles EVE Cité Parc et Vergers), la hausse des revenus des parkings de CHF 9'000, ainsi que la baisse des abonnements et locations de Maisonnex tennis pour CHF 35'000, le solde de l'écart provenant du transfert de lignes;
- Un écart favorable dans les ventes de marchandises de CHF 71'400, lié principalement à l'augmentation des ventes des restaurants scolaires de CHF 100'000 et à la diminution des ventes d'énergie de CHF 28'100.
- Un écart défavorable dans les dédommagements de tiers de CHF 214'710, lié principalement à la baisse des indemnités journalières de CHF 50'000 et à la hausse de la facturation aux superficiaires du suivi environnemental des Vergers pour CHF 10'500, le reste de l'écart provenant du transfert de lignes vers d'autres rubriques ;
- Un écart défavorable de CHF 64'000, principalement sur les amendes d'ordre des APM et des CMS.
- Une nouvelle recette liée à l'activation des salaires des Vergers pour CHF 1'187'369.
- Un écart défavorable de CHF 348'845 sur les autres contributions, CHF 15'000 pour la baisse des recettes de publicité du journal Meyrin Ensemble, CHF 25'000 pour les contributions privées du TFM ainsi qu'une hausse des recettes concernant l'entretien des dépendances privées des Vergers de CHF 42'000, le solde de l'écart provenant du transfert de lignes d'autres vers d'autres rubriques.

NNN nature	B 2017	B 2016	R 2015	Variation B2017/B2016	Variation B2017-R2015	Variation B2017/B2016	Variation B2017-R2015
431 Emoluments administratifs	283'270	232'000	273'074	51'270	10'196	22%	4%
434 Redev. Utilisation et prestation service	5'777'642	4'824'400	4'816'222	953'242	961'420	20%	20%
435 Vente de marchandises	1'283'600	1'212'200	1'086'695	71'400	196'905	6%	18%
436 Dédommagements de tiers	621'300	836'010	872'629	-214'710	-251'329	-26%	-29%
437 Amendes	1'056'000	1'120'000	948'649	-64'000	107'351	-6%	11%
438 Prestations effectuées par le personnel de l'administration	1'187'369	0	0	1'187'369	1'187'369	+++%	+++%
439 Autres contributions	475'000	823'845	543'789	-348'845	-68'789	-42%	-13%
<b>TOTAL DES REVENUS DIVERS</b>	<b>10'684'181</b>	<b>9'048'455</b>	<b>8'541'059</b>	<b>1'635'726</b>	<b>2'143'122</b>	<b>18%</b>	<b>25%</b>

#### 5.4 Parts à des recettes et contributions - 44

Le montant de cette rubrique est de CHF 406'866, soit une augmentation de 109% ou de CHF 211'866 par rapport au budget 2016 (R2015 : CHF 219'967). Cet écart est lié à la nouvelle rubrique concernant le fonds de régulation en lien avec la répartition des tâches Canton/Communes et concerne le GIAP.

#### 5.5 Dédommagements collectivités publiques - 45

Le montant de cette rubrique est de CHF 1'548'170, soit un écart favorable de CHF 854'970 ou 123% par rapport au budget 2016; (R2015 : CHF 1'067'390). La hausse est principalement liée au FIA.

Les principales sources de revenus qui alimentent cette nature sont :

- Le remboursement des frais du groupement intercommunal PC CHF 56'826
- Le remboursement des frais du groupement intercommunal CAS CHF 61'300
- Le remboursement des frais du regroupement état civil Mandement CHF 60'620
- Les recettes du Fonds Intercommunal d'Assainissement (FIA) CHF 1'369'424

#### 5.6 Subventions et allocations - 46

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 346'200, soit un écart favorable de 35% ou de CHF 90'000 par rapport au budget 2016; (R2015 : CHF 278'626). La hausse est liée à la subvention du bureau de l'intégration pour l'action sociale pour CHF 80'000, à la hausse de la subvention du GIAP pour CHF 12'000 et la diminution des subventions privées du TFM pour CHF 2'000.

Les principales sources de revenus qui alimentent cette nature sont :

- Subvention du bureau de l'intégration pour le service de la petite enfance CHF 37'200
- Subvention du bureau de l'intégration pour l'action sociale CHF 80'000
- Subvention du GIAP pour les restaurants scolaires CHF 162'000
- Subventions privées pour le TFM CHF 64'000

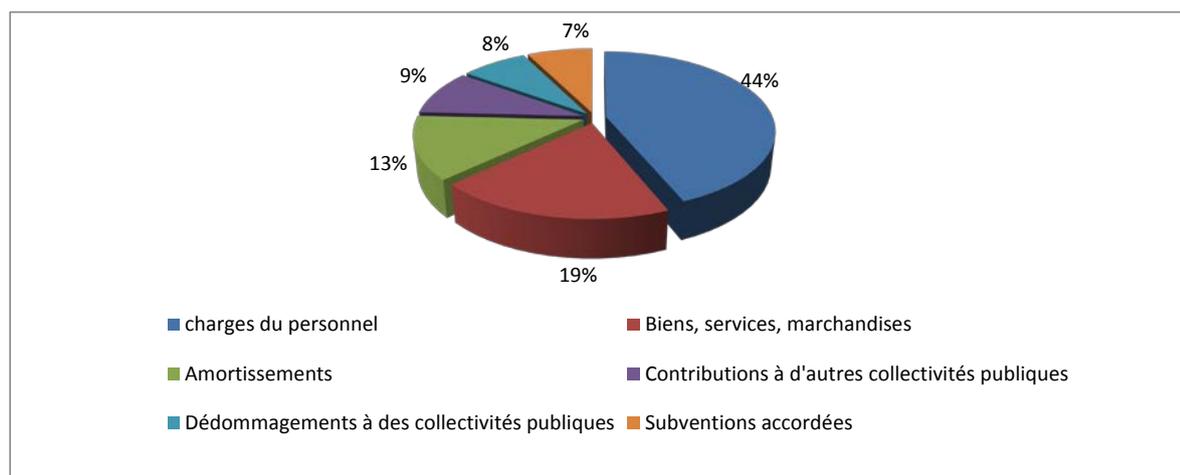
#### 5.7 Subventions à redistribuer - 47

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 3'500 et concerne le sport. Le budget 2016 était à CHF 0 (R2015 : CHF 88'405).

## 6. LES CHARGES

Les charges de fonctionnement se montent à CHF 104'957'985, soit en augmentation de CHF 6'072'960 ou 6% par rapport au budget 2016 de CHF 98'885'025 (R2015 : CHF 94'825'314).

NNN nature		B 2017	B 2016	R 2015	Variation B2017/B2016	Variation B2017-R2015
30	Charges du personnel	45'930'020 44%	41'924'093 42%	38'624'867 41%	-4'005'927 -10%	-7'305'153 -19%
31	Biens, services, marchandises	20'128'155 19%	18'831'845 19%	17'637'361 19%	-1'296'310 -7%	-2'490'794 -14%
32	Intérêts passifs	96'300 0%	325'000 0%	61'219 0%	228'700 70%	-35'081 -57%
33	Amortissements	13'424'184 13%	13'452'757 14%	15'472'510 16%	28'573 0%	2'048'326 13%
34	Contributions à d'autres collectivités publiques	9'676'676 9%	9'214'339 9%	9'029'423 10%	-462'337 -5%	-647'253 -7%
35	Dédommagements à des collectivités publiques	7'887'212 8%	7'421'273 8%	6'647'385 7%	-465'939 -6%	-1'239'827 -19%
36	Subventions accordées	7'811'938 7%	7'715'718 8%	7'264'144 8%	-96'220 -1%	-547'794 -8%
37	Subventions redistribuées	3'500 0%	0 0%	88'405 0%	-3'500 +++%	84'905 96%
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>104'957'985</b>	<b>98'885'025</b>	<b>94'825'314</b>	<b>-6%</b>	<b>-11%</b>



## 6.1 Charges du personnel – 30

Les charges de personnel s'élèvent à CHF 45'930'020, soit un écart défavorable de 10% ou de CHF 4'005'927 par rapport au budget 2016 de CHF 41'924'093; (R2015 : CHF 38'624'867).

- Cette différence s'explique par les éléments suivants :
  - augmentation des charges de personnel liées aux mécanismes salariaux, aux postes votés lors du budget 2016 et ayant un impact sur 12 mois dès 2017 : CHF 469'813 ;
  - augmentation des charges salariales liées aux postes votés en 2016 – délibération renforcement équipe Vergers : CHF 572'500 (pour rappel, les postes sont activés au bilan par le compte recettes 438) ;
  - augmentation liées aux demandes pour le budget 2017 : charges salariales liées aux nouveaux postes CHF 2'868'767, amélioration des conditions sociales pour certaines fonctions CHF 47'453, et demandes de formation et soutien aux activités du personnel CHF 25'000.

La répartition des charges du personnel par service :

	B 2017	B 2016
Secrétariat général	3'391'272	2'883'388
Développement social et emploi	3'282'198	2'760'436
Petite enfance	10'627'412	8'961'896
Culture	744'783	684'777
Théâtre Forum	2'640'660	2'481'518
Bibliothèque	887'788	919'983
Urbanisme	2'742'152	1'966'103
Aînés	599'023	598'467
Sécurité publique	3'567'691	3'268'795
Gérance & bâtiments	3'760'994	3'784'873
Environnement	6'363'056	6'335'053
Sport	3'729'648	3'787'671
Etat civil	499'454	511'320
Finances	1'234'975	1'236'309
Coûts centraux	1'235'775	1'119'995
CA/CM	623'139	623'509
<b>TOTAL</b>	<b>45'930'020</b>	<b>41'924'093</b>

## 6.2 Biens, services et marchandises - 31

Ce poste totalisant un montant de CHF 20'128'155 enregistre une augmentation de charges de CHF 1'296'310 ou 7% par rapport au budget 2016; (R2015 : CHF 17'637'361).

NNN nature	B 2017	B 2016	R 2015	Variation B2017/B2016	Variation B2017-R2015	Variation B2017/B2016	Variation B2017-R2015
310 Fournitures de bureau, imprimés	1'317'985	1'251'785	1'118'577	-66'200	-199'408	-5%	-18%
311 Mobilier, machines, véhicules	920'010	864'340	904'404	-55'670	-15'606	-6%	-2%
312 Eau, énergie, combustibles	2'832'835	2'832'361	2'686'991	-474	-145'844	0%	-5%
313 Achat fournitures et matériel	1'477'165	1'437'000	1'414'714	-40'165	-62'451	-3%	-4%
314 Entretien immeubles par des tiers	4'589'864	3'879'812	3'785'036	-710'052	-804'828	-18%	-21%
315 Entretien d'objets mobiliers	695'810	624'400	563'150	-71'410	-132'660	-11%	-24%
316 Loyers, fermages et redevances	455'300	578'000	538'088	122'700	82'788	21%	15%
317 Dédommagements	428'080	444'020	233'715	15'940	-194'365	4%	-83%
318 Honoraires et prestations de services	6'826'902	6'233'182	5'793'114	-593'720	-1'033'788	-10%	-18%
319 Frais divers	584'204	686'945	599'573	102'741	15'369	15%	3%
<b>TOTAL BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</b>	<b>20'128'155</b>	<b>18'831'845</b>	<b>17'637'361</b>	<b>-1'296'310</b>	<b>-2'490'794</b>	<b>-7%</b>	<b>-14%</b>

## 6.2 Biens, services et marchandises – 31 (suite)

- L'écart négatif de CHF 66'200 sur l'achat de fourniture et matériel est lié principalement à l'augmentation des consommations et photocopieurs pour CHF 45'000, à la création de contenus vidéos, au budget de communication interne et la prise en charge de la plateforme de gestion photographique meyrinphoto.ch pour CHF 23'000, l'impression des billets (principalement amendes d'ordre et bons de repas) pour CHF 9'000, ainsi qu'une diminution de différents postes pour CHF 10'800 (abonnements journaux (FAO), matériel de bureau, et les archives.
- L'écart négatif de CHF 55'670 sur le poste mobilier, machines, véhicules et matériel est lié au mobilier pour le nouveau personnel pour CHF 45'000, à la hausse du budget pour la fête de Noël des aînés pour CHF 20'000, et à la hausse des besoins informatiques liés principalement aux nouveaux postes de CHF 17'120, compensée par une baisse de CHF 26'450 sur les autres rubriques de ce poste.
- Le coût énergétique estimé à CHF 2'832'835 est identique au budget 2016.
- Les achats de fournitures et marchandises sont en augmentation de CHF 40'165. La hausse est principalement liée aux révisions des compresseurs au sport.
- L'écart négatif sur l'entretien des immeubles de CHF 710'052 est principalement lié à une demande de budget de CHF 100'000 pour l'entretien de génie civil, aux premières interventions d'entretien dans le quartier des Vergers et du Lac des Vernes pour CHF 73'950, à l'entretien des immeubles en hausse de CHF 522'247 par rapport au budget 2016, une hausse de l'entretien des fontaines de CHF 10'700, une hausse de l'entretien des bouches d'incendies pour CHF 10'000 et à une baisse des frais de nettoyage de tiers de CHF 10'145.
- L'écart négatif sur l'entretien d'objets mobiliers de CHF 71'410 est principalement lié au contrat d'entretien des téléphones pour CHF 25'500, aux travaux prévus sur un camion à l'environnement pour CHF 86'000, compensé par la diminution de l'entretien des équipements sportifs de CHF 34'470
- L'écart positif sur les loyers de CHF 122'700 est principalement lié au retrait du budget du loyer pour un nouveau centre de production de restaurant. Le centre de production actuel sera finalement rénové et sa capacité de production augmentée.
- L'écart favorable de CHF 15'940 sur les dédommagements est principalement lié à la reclassification des frais de représentation des conseillers administratifs dans leur rémunération.
- L'écart défavorable sur les honoraires et prestations de services pour CHF 593'720 est principalement lié à la hausse de la saison 2017-2018 du Théâtre pour CHF 152'283, à la hausse des prestations Eldora pour CHF 108'299 principalement les nouveaux espaces de vie enfantine, à la hausse des transports et vidages de bennes pour CHF 12'000, aux affaires économiques pour CHF 40'000, aux soldes de sapeurs-pompiers pour CHF 10'000, à la hausse des impôts immobiliers complémentaires pour CHF 11'428, à la demande d'études diverses au sport pour CHF 20'000, à la hausse des frais de réception pour CHF 84'500 (jubilaires écoles, fête du personnel des écoles, fêtes des bénévoles), aux frais de surveillance liés à la fermeture du jardin alpin CHF 20'000, au relevé des grilles d'écoulement et système de récolte des eaux pluviales pour CHF 99'000, à la reclassification des indemnités des civilistes pour CHF 31'100, aux demandes de la Culture pour les activités du CAIRN et la fête du jardin botanique pour CHF 40'000, compensé par la fin de la numérisation des dossiers à l'état civil pour CHF 11'000, et la baisse des honoraires pour l'ensemble de l'administration pour CHF 23'375.
- L'écart favorable sur les frais divers de CHF 102'741 est principalement lié à des reclassifications comptables pour CHF 70'856, à la diminution des franchises

d'assurances pour CHF 12'500, et la baisse des frais du regroupement PC pour CHF 11'580.

### **6.3 Intérêts passifs - 32**

Les intérêts passifs sont estimés à CHF 96'300 pour 2017, soit en diminution de CHF 228'700 ou 70% par rapport au budget 2016 (R2015 : CHF 61'219).

Le financement des investissements doit se faire par le biais des emprunts. Il est estimé d'atteindre les CHF 64'000'000 d'emprunts à fin 2017. Les intérêts estimés se montent à CHF 95'000 pour ces emprunts. Les intérêts des emprunts prévus en 2017, soit CHF 34'000'000, sont calculés sur la moitié de l'année à 0.2%.

### **6.4 Amortissements du patrimoine financier et du patrimoine administratif - 33**

Le total de cette rubrique se monte à CHF 13'424'184 en augmentation de CHF 28'573 par rapport au budget 2016 (R2015 : CHF 15'472'510).

Elle est constituée des amortissements du patrimoine administratif pour CHF 12'804'184, écart négatif de CHF 891'427 par rapport au budget de 2016.

Cet écart est expliqué par :

○ Amortissements qui commencent en 2017	CHF 816'688
○ Amortissements qui se terminent en 2016	CHF - 570'527
○ Correction Lac des Vernes	CHF 649'770
○ Autres corrections	CHF - 4'504

Cette rubrique est également constituée des amortissements du patrimoine financier pour CHF 620'000, écart positif de CHF 920'000. Il s'agit uniquement des pertes sur débiteurs des personnes physiques et morales. Les provisions pour pertes sur débiteurs n'étant plus budgétisées en 2017.

### **6.5 Contributions à d'autres collectivités - 34**

Cette rubrique se monte à CHF 9'676'676, en augmentation de CHF 462'337 ou 5% par rapport au budget 2016 (R2015 : CHF 9'029'423.18).

Elle comprend la part de la Commune à la péréquation intercommunale qui se monte à CHF 2'444'518 pour 2017, soit une augmentation de CHF 589'692 ou 32% par rapport au budget 2016 (R2015 : CHF 2'055'659).

Elle comprend également la rétrocession aux communes frontalières. Cette rétrocession représente 3.5% part de la masse salariale des frontaliers. Sur le total, 25% sont à charge des communes et 75% du Canton. Elle se monte à CHF 7'232'158, soit en diminution de CHF 127'355 ou 2% par rapport au budget 2016 (R2015 : CHF 6'973'764).

### **6.6 Dédommagements à des collectivités publiques - 35**

Le montant total est de CHF 7'887'212 en augmentation de CHF 465'939 ou 6% par rapport au budget 2016 (R 2015 : CHF 6'647'385).

Ce poste se compose principalement de la participation communale aux coûts de prestations fournies par des structures publiques, soit la perception des impôts CHF 2'189'451, le

traitement des ordures CHF 1'890'000, les frais du SIS CHF 1'051'199, les coûts du GIAP CHF 1'898'542 et les cotisations de l'ACG-SIACG CHF 720'000.

## 6.7 Subventions accordées - 36

Cette rubrique comprend les subventions accordées dans les domaines : culture, sport, activités jeunesse, domaine social, l'aide au développement.

Le montant total est de CHF 7'811'938, en augmentation de CHF 96'220 ou 1% par rapport au budget 2016 (R2015 : CHF 7'264'144).

Les augmentations sont principalement liées à

- la diminution des subventions versées au Canton de CHF 81'914 ;
- l'augmentation aux institutions privées de CHF 211'334 ;
- la diminution des subventions aux personnes physique de CHF 105'500 ;
- la hausse de la subvention pour l'étranger de CHF 72'300.

## 6.8 Subventions redistribuées - 37

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 3'500 et concerne le sport. Le budget 2016 était à CHF 0 (R2015 : CHF 88'405).

## 7. LES INVESTISSEMENTS

en CHF '000	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Planifiés	31'069	26'711	31'224	21'063	21'585	23'862	71'219	38'719
Réels	21'980	14'435	15'075	14'717	16'981	31'130	30'309	30'016
Autofinancement	26'893	27'346	32'506	12'505	13'030	6'717	13'782	16'422

en CHF '000	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Planifiés	23'727	51'826	38'406	39'358	48'336	35'101	27'675	13'095	34'200	10'865	2'815
Réels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autofinancement	12'098	12'978	12'045	8'861	9'165	12'928	12'960	12'990	13'020	13'050	13'079

- Le plan des investissements total s'élève à 593 millions.
- Sur les 593 millions, près de 228 millions sont votés et financièrement engagés (295 millions bruts).
- Sur les 593 millions, 253 millions sont planifiés, dont 13 millions prévus au-delà de 10 ans.
- Sur les 593 millions, 112 millions d'investissements sont des projets pour mémoire
  - des projets dont nous n'avons pas la maîtrise temporelle à ce stade, ou qui devraient se situer au-delà de 10 ans.
  - ou des projets qui ne sont pas considérés comme prioritaires.
- Sur les 593 millions, 144 millions ont été dépensés.

8. **CONCLUSION :**

Le Conseil administratif vous propose de renvoyer ce projet de budget aux commissions concernées, selon le calendrier qui vous a été transmis, et vous remercie de votre attention et de votre bon accueil.

Au nom du Conseil administratif  
Jean Marc Devaud

\* \* \* \* \*